

MINISTÈRE D'ETAT  
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES  
  
DIRECTION GENERALE  
DES IMPOTS



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

**DECLARATION FISCALE  
D'EXISTENCE OU DE MODIFICATION  
DES CONDITIONS D'EXPLOITATION**

(C.G.I. ARTICLES 46, 196 et 260)<sup>1</sup>

A souscrire dans les 10 jours suivant :

- le commencement des opérations
- les modifications apportées aux conditions d'exploitation
- la mutation du fonds
- le défaut de déclaration est sanctionné par une amende de 100 000F

MODELE

Impôt Synthétique  
Personne physique

DROITS 1000 FCFA

(Loi n° 218 du 13 mars 1996)

**A - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE**

N° de compte contribuable

119391081410

nom et prénom : M, Mme, Mlle... QUATTARA KOULOBIE AMADOU

Né (e) le 05/03/1993 à KASSERE Nationalité. IVOIRIENNE

Nom du père : QUATTARA SIONAN Nom de la mère : QUATTARA TEREHE

Nature et Numéro de la Pièce d'Identité : C 0109 8209 74

délivrée le : 29/07/2015 à ABIDJAN

RESERVE A  
L'ADMINISTRATION

*Tasse  
Communale*

A. K60, le 10/07/2019

Cachet et signature  
du Chef de service

*M. Diaby*



Nombre d'employés : 01 Locaux : 01 Expatriés :

Montant de la valeur locative des locaux professionnels : 120 000 F/AN

Recettes Prévisionnelles de l'année (1) :

Timbre à date du Service  
informatique

Déclaration certifiée sincère et véritable

A. KORHOGO, le 04/07/2019

**DESTINATAIRE**

Assiette

(1) Eléments de l'année précédente ou présumés en cas d'activité nouvelle